

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre Sainte

Puisque je suis le serviteur de tous, c'est un devoir pour moi de servir, de préparer à tous les paroles embaumées de mon Seigneur. Mais j'ai réfléchi que je ne puis, à cause des infirmités et de la faiblesse de mon corps, visiter tout chacun en personne. Voilà pourquoi j'ai résolu par la présente publication qui sera la messagère des paroles de N.-S. Jésus-Christ, Verbe du Père, de vous offrir aussi les paroles du Saint-Esprit qui sont esprit et vie."

S. FRANÇOIS *Epist.*, II.

SOMMAIRE. — Qui a peu de bagages n'en voyage que mieux, 399. — Étude sur le Tiers-Ordre de St François, 400. — Sanctuaires de la Couronne Franciscaine, 403. — L'Immaculée Franciscaine, 408. — Chronique Franciscaine 409. — Chronique Antonienne, 431. — Nécrologie, 433, 434.

QUI A PEU DE BAGAGES N'EN VOYAGE QUE MIEUX

L'HOMME qui met toutes ses affections et tout son cœur dans les choses terrestres, éprouvera bien des douleurs et bien des misères ; car pour elles, il renonce aux biens célestes, et il finit par perdre même ceux de la terre. L'aigle vole bien haut ; mais s'il avait un poids attaché à ses ailes, il ne pourrait le faire. Ainsi l'homme chargé du poids des choses terrestres ne peut voler bien haut, c'est-à-dire qu'il ne peut s'élever jusqu'à la perfection ; mais l'homme sage qui attache le poids du souvenir de la mort, et du jugement dernier, aux ailes de son cœur,

ne saurait courir ni voler à travers les vanités et les richesses de ce monde, qui ne sont après tout qu'une cause de perdition. Nous voyons tous les jours des hommes du monde travailler et se fatiguer beaucoup, s'exposer même à de grands dangers pour acquérir des richesses trompeuses ; mais ils auront beau travailler, ils mourront un jour et abandonneront ce qu'ils ont acquis dans le courant de leur vie ; car il ne faut pas se fier à ce monde, le monde est menteur, il trompe tout homme qui compte sur lui. Celui au contraire qui veut devenir grand et riche, doit rechercher, aimer les richesses et les biens éternels, qui rassasient toujours, et n'ennuient ni ne manquent jamais.

Si nous ne voulons pas nous tromper, imitons les bêtes et les oiseaux, lesquels sont contents quand ils sont rassasiés, et ne s'occupent que de leur nourriture du moment, et quand ils en ont besoin : ainsi l'homme devrait s'occuper modérément de ses besoins, et ne pas chercher le superflu. Frère Egide disait que saint François n'aimait pas les fourmis, et les autres animaux qui pendant l'été mettent une grande sollicitude à amasser du blé pour l'hiver ; mais que les oiseaux lui plaisaient davantage, parce qu'ils n'amassent pas un jour pour l'autre. Seulement la fourmi nous enseigne que nous ne devons pas rester oisifs pendant l'été de la vie présente, afin que nous ne nous trouvions pas les mains vides au jour du jugement.

ETUDE SUR LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS

Les obligations du Tiers-Ordre (*Suite.*)

PRATIQUE EXTÉRIEURE DE LA CHARITÉ.

ILS mettront en commun, dit la Constitution *Misericors Dei Filius*, chacun suivant ses ressources, une somme d'argent, pour venir en aide aux plus pauvres des confrères, surtout en cas de maladie, ou pour le service et la dignité du culte." La charité ne se contente pas de bonnes paroles, elle vit de faits, elle s'incarne dans des actes de générosité. Les premiers chrétiens apportaient aux pieds des Apôtres tous les biens dont ils pouvaient disposer, afin qu'ils fussent répartis suivant les besoins de chacun des membres de la communauté chrétienne. Les Tertiaires de Saint-François doivent reproduire l'esprit de la primitive Eglise, ils doivent même accomplir les actes de la primitive Eglise en tant qu'ils sont compatibles avec les données de la prudence. Prati-

quement parlant, le Tertiaire vivant dans le monde, ne peut se dépouiller de tous ses biens, et il est dans l'ordre de la Providence, que par son économie, la simplicité de ses goûts et de son industrie, il sauvegarde et augmente le patrimoine de sa famille, source de sa stabilité. D'un autre côté, il ne doit pas oublier qu'il doit consacrer à la charité une bonne partie de ce qu'il a retranché au plaisir. "*Qui sème d'une main avare, dit l'Apôtre, recueille peu ; mais celui qui sème abondamment, recueille avec abondance.*"

Les Ministres, dit encore la Constitution Misericors Dei Filius, iront visiter le Tertiaire malade, ou ils enverront auprès de lui quelqu'un pour accomplir ce devoir de charité." Les Tertiaires sont un corps : or, il n'est pas possible qu'il y ait dans le corps un membre en souffrance sans que les autres membres s'en ressentent. La visite des malades doit être aux yeux de tous une obligation sacrée ; elle est une œuvre de miséricorde corporelle et spirituelle à la fois, elle est une source de consolations pour celui qui est visité par l'épreuve, une source d'édification pour le prochain, un sujet de mérites pour celui qui la fait. Mais ici, comme dans la pratique de toutes les vertus, la discrétion doit tout diriger. Il y a, il peut y avoir tant de nuances, tant de distinctions, tant de circonstances diverses. Tout ce qui est permis n'est pas toujours expédient, et le mieux est parfois l'ennemi du bien. C'est au Directeur et à ceux qui sont avec lui à la tête de la Fraternité de statuer à ce sujet ce qu'il y a de plus avantageux dans la pratique et par rapport à la différence des cas.

"En cas de maladie grave, ils donneront les avertissements nécessaires pour que le malade reçoive à temps les derniers sacrements." La grâce du Tiers-Ordre, ne l'oublions pas, doit être avant tout une grâce spéciale de détachement, de tout et de tous, dans la mesure de la volonté divine, détachement même de la vie. Cela ne doit pas empêcher le Tertiaire d'avoir une religion douce et aimable, d'aimer ce qu'il doit aimer, de songer à tout faire pour assurer le succès de ses affaires domestiques, quitte après coup, à tout attendre de Dieu, comme s'il n'avait rien fait, et à s'en remettre à sa Providence avec l'abandon de l'enfant qui se jette dans les bras de sa mère. Mais le résultat de la grâce du Tiers-Ordre doit lui faire accepter la mort, quand elle est présente, avec un visage serein, une soumission complète à l'arrêt du ciel, et, je dirai même, avec la joie du captif qui voit venir sa délivrance. Aussi bien l'annonce que sa dernière heure

est venue. et la proposition qui lui est faite de recevoir les derniers sacrements doivent lui faire pousser ce cri du Psalmiste : *“ Je me suis réjoui dans ce qui m'a été dit : j'entrerai enfin dans la maison du Seigneur ! ”*

A propos de la visite des malades, il est bon de dire quelques mots sur les visites en général. Dans toutes leurs sorties, les Tertiaires doivent s'efforcer de reproduire les vertus pratiquées par la sainte Vierge dans le mystère de la Visitation.

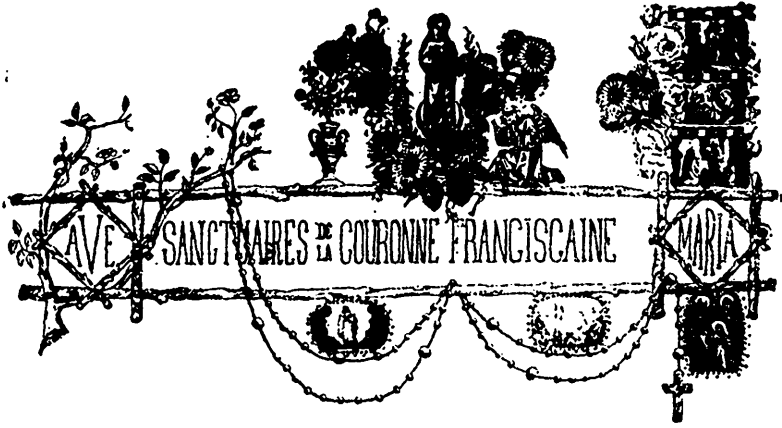
D'abord, sa visite à sainte Elisabeth, sa cousine, fut inspirée par l'Esprit-Saint. Elles ne sont pas inspirées par l'Esprit de Dieu ces personnes dont saint Paul dit qu'elles vont promener de maison en maison leur désœuvrement, leur bavardage, leur curiosité, leurs remarques sur des sujets qui ne les regardent pas. (I Tim., v, 3.) Avant de quitter son intérieur pour faire des visites, le Tertiaire doit se demander si elles ont leur utilité bien fondée, si elles ne le feront pas manquer à ses devoirs d'état, à la surveillance du ménage, à la loi du travail. Il doit se poser cette question : Que ferait la très sainte Vierge, que ferait Jésus-Christ lui-même, s'il était à ma place? Quand il s'agit, en particulier, d'une démarche dont l'issue intéresse son avenir ou celui de sa famille, son avantage spirituel ou son bien être temporel, qu'il adresse à Dieu une prière fervente pour lui demander qu'il inspire et dispose toutes choses, pour le supplier de tenir les rênes de la conversation qui va suivre.

Dans le mystère de la Visitation, nous voyons la supérieure visiter l'inférieure dans un sentiment d'humilité profonde. Apportons l'humilité dans tous nos rapports. Elle finira par désarmer la malveillance, elle laissera après elle un parfum d'édification qui répandra la bonne odeur de Jésus Christ.

Pas de paroles oiseuses et inutiles dans vos visites. Les conversations que l'on rapporte de Marie et de sa sainte cousine sont marquées au coin de la sagesse, elle ne sont que le trop plein épanché d'âmes pleines de Dieu. Ne parlons pas beaucoup. Et quand nous parlons de Dieu, ne le faisons pas d'une façon ennuyeuse, avec des formules toutes trouvées, avec un air prêchier qui agace ou qui fait rire. Marie d'Agréda a dit de la sainte Vierge qu'elle ne parlait pas, ma's que ses paroles étaient d'un grand poids. Imitons la prudence de notre céleste Reine ; nous n'aurons pas alors à dire de nos visites : *“ Chaque fois que je suis allé parmi les hommes, j'en suis revenu moins homme. ”*

Marie va trouver sa cousine Elisabeth pour exercer auprès d'elle les actes de la charité la plus ingénieuse. Que nos visites soient autant d'actes de cette vertu céleste qui dilate avec tant de succès le règne de Dieu sur la terre. Ne nous contentons pas d'aimer notre prochain en paroles, aimons-le en œuvres et en effets.

FR. PIERRE-BAPTISTE, *Min. Obs.*
(A suivre)



Troisième allégresse de Marie : La Naissance de Jésus.

LE THÉÂTRE DU MYSTÈRE est la sainte grotte de la Nativité, à Bethléem, ville de Juda, à six milles environ de Jérusalem, direction du sud-est.

LE FAIT HISTORIQUE consiste dans la naissance de N.-S. Jésus-Christ à minuit, le 25 décembre, environ l'an 4000 de la création du genre humain.

LE FRUIT DU MYSTÈRE est la douce joie du bon Dieu au milieu des sacrifices de la pauvreté et de la mortification.



Bethléem. — Avant de devenir le pays natal de N. S. Jésus-

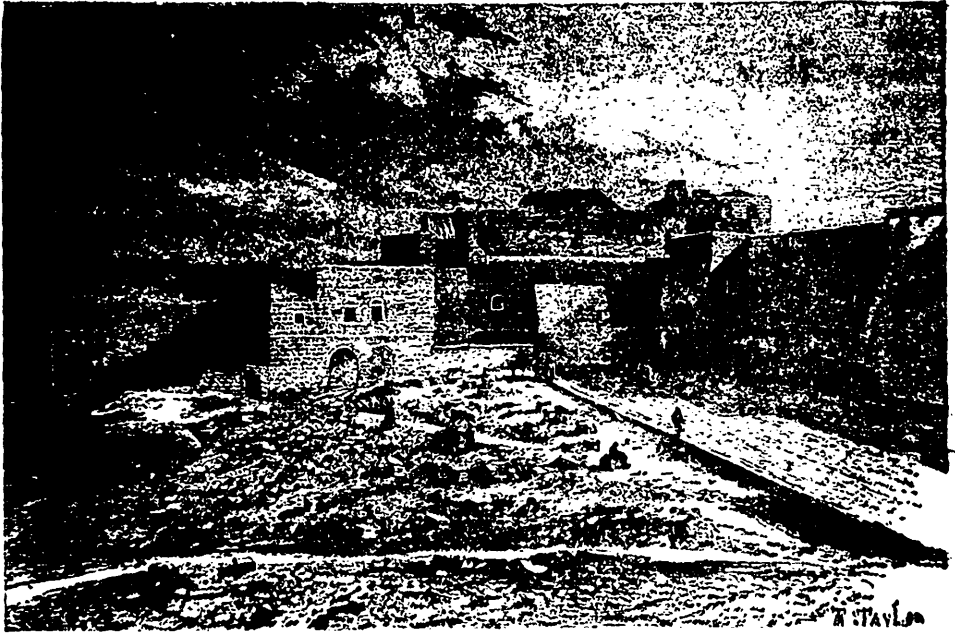
Christ, Bethléem avait donné le jour au jeune pâtre David qui fut roi d'Israël et ancêtre du Christ, ainsi qu'à St Joseph qui fut son père adoptif et le nourricier de la sainte Famille.

Bethléem, en hébreu *Maison du pain* et Ephrata *la fructueuse*, est gracieusement assise au sommet d'une montagne de pierre calcaire, à 2448 pieds au-dessus du niveau de la Méditerranée. Fortifiée qu'elle était autrefois, elle est devenue ville ouverte. Elle s'étend de l'est à l'ouest, environnée de vallées fertiles où croissent les arbres et les vignes. On compte à Bethléem environ 6100 habitants dont 3540 catholiques, 1760 grecs schismatiques, 700 arméniens séparés, une vingtaine de protestants et une centaine de musulmans. Les Bethléémites sont intelligents, courageux et très laborieux. La moralité de la jeunesse est proverbiale et continue autour de la grotte de l'Enfant Jésus le cantique des vierges entonné par les saints Innocents.



La Ville de Bethléem.

Les Pères Franciscains y desservent l'église paroissiale, la maison d'hospitalité pour les pèlerins et l'école des garçons. Ils sont là depuis l'an 1230, établis par Méledin, sultan de Damas et ami de St François. Mais les violences des musulmans, et surtout les persécutions incessantes des grecs, toujours fourbes et cruels, leur ont fait payer, par les plus durs sacrifices et par des flots de sang (1), le droit de prier dans ces augustes sanctuaires et d'y introduire les pèlerins catholiques. Bien loin de regretter ce passé douloureux et de craindre les perspectives d'un avenir toujours menaçant, les Fils du stigmatisé de l'Alverne considèrent comme un bonheur incomparable d'empourprer de leur sang, ainsi que les saints Innocents, les langes du doux Enfant de Bethléem.



La Basilique de la Nativité et les édifices environnants.

La Basilique de La Nativité. — L'Eglise de Ste Marie ou de la Nativité de Jésus est située à l'extrémité orientale de Bethléem, en-dehors de l'ancienne ville, sur le versant septentrional de

(1) Récemment encore, un de nos bons religieux, ancien militaire, tombait à l'endroit même où Jésus est né, pour y expirer sous le poignard des grecs non-unis. Le nombre de nos victimes semblablement immolées depuis cinq siècles est incalculable.

la montagne qui lui sert de support. Son toit aigu domine le couvent franciscain et les bâtiments grec et arménien qui l'entourent.

A l'intérieur, elle présente un spectacle magnifique. D'un seul coup d'œil, on embrasse cinq nefs de cent pieds de longueur formées par quatre rangées de colonnes monolithes surmontées de chapiteaux corinthiens. A l'extrémité de ces cinq nefs, en supprimant par la pensée les clôtures élevées par les grecs, on voit un large transept, un chœur, des absides, le tout harmonisé par une magnifique architecture. Aux murs on aperçoit des fragments de mosaïques remontant au 12^e siècle. La partie centrale du chœur est exhaussée d'environ deux pieds au dessus du reste du sol : c'est sous cet exhaussement que se trouve la

Grotte de la Nativité. — Pour y descendre, on traverse la Basilique de l'ouest à l'est jusqu'au chœur, là, on trouve deux entrées qui conduisent par un escalier de vingt-cinq marches, à la

Chapelle des saints Innocents. — D'après la tradition, c'est en ce lieu que plusieurs mères de Bethléem se cachèrent avec leurs enfants pour les soustraire au massacre ordonné par Hérode. Mais, surprises par les soldats, elles virent expirer sous leurs yeux ces innocentes victimes. Au fond de cette chapelle, presque entièrement creusée dans le rocher, s'élève un autel qui surmonte le *Tombeau des saints Innocents* où furent inhumées les dépouilles de ces saints Martyrs. C'est un caveau voûté de 6 pieds de large sur autant de long. On y descend seulement une fois par an, au jour de la fête des saints Innocents.

Ensuite on passe à droite, devant un couloir, et, montant cinq degrés, on débouche dans la

Chapelle de St Joseph. — Taillé dans le rocher, ce petit sanctuaire est très bas. On y trouve un autel dédié à la fuite en Egypte. De cette chapelle, par un étroit couloir, on arrive à la porte de la grotte de la Nativité, située à gauche. Un autre passage relie cette grotte directement au chœur de la Basilique par un escalier de 16 marches.

L'Etable de Bethléem ou grotte de la Nativité est presque restée à son état naturel. Elle mesure en longueur 36 pieds et de 9 à 12 en largeur. Elle est creusée dans un calcaire tendre que l'on a recouvert de marbre. Cette Grotte a trois portes, et ne reçoit aucun jour du dehors, mais 53 lampes l'éclairent sans cesse.

A gauche on aperçoit le

Lieu auguste de la Naissance de Jésus. — C'est un petit

enfoncement dont le sol est recouvert d'une plaque de marbre blanc. Une ouverture circulaire pratiquée au-milieu, est entourée d'une étoile d'argent autour de laquelle on lit en latin : " Ici Jésus-Christ est né de la Vierge Marie 1717 "

A 9 pieds au sud-ouest de ce vénérable endroit, on descend par trois marches dans l'

Oratoire de la Crèche. — qui mesure 10 pieds de long sur 7 de large. Au côté ouest on remarque dans le rocher une excavation en forme de crèche. Là, Marie coucha l'Enfant Dieu, et les bergers, avertis par les Anges, vinrent adorer Jésus et le reconnaître pour le Sauveur du monde. Là aussi, les Mages venus d'Orient adorèrent le Roi que leur avait indiqué l'étoile. La partie est de cet oratoire est occupée par l'Autel des Mages, qui est dédié à ces saints Personnages. Autour de ces grottes, rayonnent des couloirs qui aboutissent successivement aux Tombeaux de St Eusèbe de Crémone, de Ste Paule et de sainte Eustochie, de St Jérôme, et à l'Oratoire où ce grand saint vaquait nuit et jour à la prière et à l'étude.

Gloire
A
DIEU
AU
plus haut
DES
CIEUX
ET

D'aix
SUR
la terre
AUX
hommes
DE
bonne
volonté.





l'Immaculée Franciscaine (1).

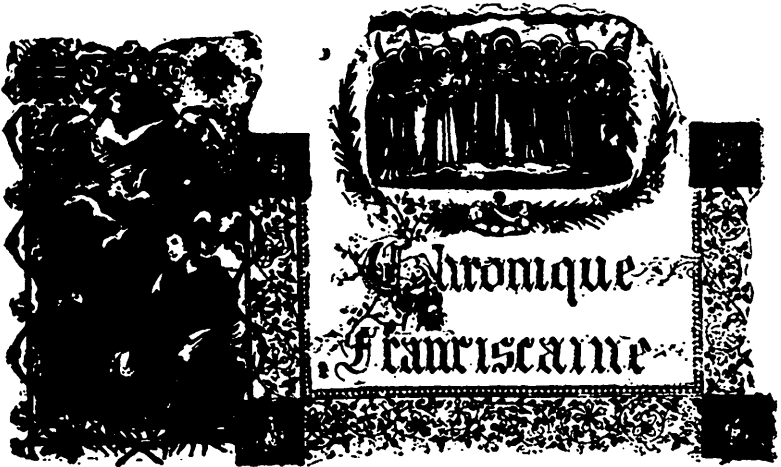
Voilà l'Immaculée, Marie, fille de David, Mère de Jésus le Verbe fait chair et le Lion vainqueur de la tribu de Juda : fuyez, hordes ennemies : elle a écrasé la tête du serpent, elle est la Femme forte, terrible comme une armée rangée en bataille.

Voilà l'Immaculée, Marie, refuge des coupables et mère de pitié ; allez à elle, pauvres affligés et pécheurs désespérés : c'est pour vous que Jésus son Fils est mort sur la croix du Calvaire.

Voilà l'Immaculée, Marie, admirable et bénie entre toutes les

(1) Cette pieuse et antique image de famille constituée, avec le crucifix toute l'ornementation des cellules franciscaines.

femmes, épouse du saint Esprit, vierge des vierges : allez à elle, âmes affamées de pureté et de sanctification : c'est elle qui vous fera naître au ciel après vous avoir obtenu ici-bas l'opération de l'Esprit sanctificateur.



UNE AUMONNE S'IL VOUS PLAIT. — Afin que la *Revue* puisse être un lien de famille entre nos diverses Fraternités du Canada et des Etats-Unis, nous demandons humblement à nos Frères et à nos Sœurs, principalement aux Secrétaires ou aux Supérieurs des Discrets, de nous faire, de temps en temps, l'aumône d'une petite nouvelle concernant les événements édifiants, les vœux ou professions et les œuvres de leurs Fraternités. Que chacun apporte sa fleur, toute petite qu'elle soit, et le bouquet de famille réjouira.

Nous réclamons surtout ces relations, aux décès des Tertiaires. Que pour chacun, l'on veuille bien nous dire, au plus tôt et autant que possible, les noms et prénoms de la personne, son âge, son nom de religion, les dates de sa prise d'habit et de sa profession, la date et le lieu de sa mort. Souvent, la personne défunte aura laissé derrière elle le parfum de quelques paroles ou de quelques traits édifiants. Il ne faut pas laisser perdre pour le public ce bien de famille. Ainsi la Règle nous unira jusqu'après la mort.

Inventaire des nouvelles richesses des Tertiaires.

— Nous avons dit à nos lecteurs comment le Souverain Pontife par un décret du 7 juillet dernier, a concédé, *pour cinq ans*, aux Tertiaires de saint François, la communication des Indulgences avec le premier et le second Ordre. Nous avons même indiqué sommairement les principales Indulgences que les Tertiaires peuvent gagner en vertu de cette concession nouvelle.

Les travaux des *Annali francescani*, de Milan, et de l'*Etendard de saint François*, de Belgique, nous permettent de satisfaire la légitime curiosité de nos lecteurs et de leur donner à ce sujet de plus amples explications.

Les principales Indulgences dont les Tertiaires jouiront désormais par communication avec le premier et le second Ordre sont les suivantes :

1^o *Les Indulgences de la Station du Saint Sacrement.* — On appelle ainsi ces indulgences, parce que, pour les gagner, il faut régulièrement réciter les prières requises devant le S. Sacrement. Elles consistent en six *Pater, Ave* et *Gloria*, soit cinq pour l'exaltation de la sainte Eglise et un sixième pour le Souverain Pontife. Les indulgences sont celles des stations de Rome, de Jérusalem, de Compostelle et de la Portioncule, qu'on peut gagner à chaque récitation, mais pour les stations de Rome, aux jours marqués dans le Missel. Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire, et pour les gagner, il faut être en état de grâce, sans qu'il soit besoin de la confession et de la communion. C'est dans ces termes que la concession est faite au premier Ordre ; les Tertiaires en jouissent par conséquent dans les mêmes conditions. Les Tertiaires pourront donc désormais, ainsi que les religieux du premier Ordre, gagner ces précieuses indulgences *en tout lieu*, d'après la concession faite aux Franciscains par Léon X et par Paul III de pouvoir réciter la station, même ailleurs que devant le Saint Sacrement : (acta ordinis Minorum, Octobris 1891).

C'est l'usage des religieux du premier Ordre de la réciter les bras en croix, bien que ce ne soit pas nécessaire pour le gain des indulgences. Ils la récitent à midi, après les grâces, et le soir après l'oraison. Elle termine ainsi le repas du corps et le repas de l'âme. Nous engageons vivement les Tertiaires à prendre eux aussi cette louable coutume, et, si cela se peut, à réciter ces prières en commun.

2^o *Les Indulgences de la Couronne franciscaine*, soit le chapelet de sept dizaines en l'honneur des sept allégresses de Marie, en ajoutant à la fin deux *Ave Maria* pour compléter le nombre de 72, avec un autre *Pater* et *Ave* à l'intention du Souverain Pontife. Il y a une indulgence plénière, une fois le jour, applicable aux âmes du purgatoire. Il suffit, comme pour la précédente indulgence, d'être en état de grâce. Il n'est pas nécessaire que la Couronne sur laquelle on prie ait reçu une bénédiction spéciale.

3^o *Les Indulgences du psaume Exaudiat, après la Communio.* — Cette indulgence fut concédée spécialement aux Frères Mineurs Capucins, par Pie IX, le 7 août 1868, et les Tertiaires en

jouissent par communication avec eux, aujourd'hui comme, avant la constitution *Misericors Dei Filius*, à quelque obédience qu'ils appartiennent d'ailleurs. Ce sont toutes les indulgences, des églises de Rome et de l'univers entier que l'on gagne, en vertu de cette concession, lorsque, après s'être confessé et avoir fait la communion, on récite le psaume XIX : *Exaudiat te Dominus*, avec les versets et les oraisons qui suivent. " Remarquons cependant, dit l'*Etendard*, qu'il ne serait nullement exact de prétendre que, si les Tertiaires ne savent pas lire, il leur suffit de réciter 3 *Pater* et 3 *Ave*." Pie IX, dans la concession, ne parle nullement en effet de ceux qui ne savent pas lire, mais il accorde l'indulgence à ceux qui récitent le psaume. Il faut s'en tenir aux termes du Rescrit. Pour la commodité des Tertiaires, nous faisons imprimer des feuilles doubles, avec la Bénédiction de saint François, où se trouveront le psaume et les prières prescrites (1).

4° *Absolutions générales*. - Avant la constitution *Misericors Dei Filius*, les Tertiaires jouissaient, en vertu de la communication, des *Absolutions générales* concédées au premier Ordre. Il en est évidemment de même aujourd'hui. " La question ne fait aucun doute, disent les *Annali* de Milan. " Outre les neuf bénédictions avec indulgence plénière concédées en 1883, les Tertiaires pourront donc jouir encore de cette faveur les jours suivants, auxquels l'Absolution générale est accordée au premier Ordre : Circoncision, Epiphanie, Ascension, Trinité, Fête-Dieu : Purification, Annonciation, Assomption, Nativité, Présentation de la Sainte-Vierge ; Toussaint, saint Pierre et saint Paul, saint François, sainte Claire, sainte Catherine, vierge et martyre, tous les jours de la Semaine Sainte, et, en outre, quatre jours par an, au choix de chacun.

Quant à la *Bénédition papale*, que les Tertiaires recevaient autrefois, quatre jours par an, comme les Frères Mineurs, il n'y a rien de changé, car Léon XIII, a déclaré par un Bref du 7 juillet 1882, que les Frères Mineurs eux-mêmes et les religieuses du second Ordre ne pourraient la recevoir que deux fois par an.

Avec l'*Etendard*, bénissons Dieu, en terminant, de ces nouvelles faveurs, tellement précieuses et abondantes, que les Tertiaires ne peuvent maintenant désirer davantage.

Les travaux du Congrès de Reims. — Nous emprun-

(1) Adresser les demandes aux Monastère des *Franciscaines Missionnaires de Marie*, 180 Grande Allée, Québec,

rons le présent compte-rendu de ces travaux à l'*Echo de St-François*, qui nous a fourni également l'inventaire que nos lecteurs viennent de parcourir.

En attendant qu'ils puissent se procurer les *Actes du Congrès* déjà sous presse, nous voudrions bien leur donner un résumé des travaux des trois grandes journées des Assises franciscaines.

La séance d'ouverture, le 18 août, au matin, est particulièrement brillante. Le Rme P. Louis-Antoine, président du Congrès, nous donne lecture d'une lettre du Rme Père Général de l'Observance, proclamant hautement l'unité du Tiers-Ordre de saint François, malgré la différence des obédiences. C'était le langage de Mgr de Grasselli, des Mineurs Conventuels, archevêque de Colosse, au Congrès d'Assise. Il y a quatre évangélistes, disait-il, mais il n'y a qu'un Evangile : ainsi, il y a quatre obédiences du Tiers-Ordre (1), mais il n'y a qu'un seul et même Tiers-Ordre." Le Rme P. Président, dans un langage poétique et éloquent, nous transporte ensuite au Chapitre des Nattes, dont il nous montre toutes les scènes se renouvelant aujourd'hui sous nos yeux.

Le T. R. P. Adolphe de Bouzillé, Commissaire général du Congrès, nous dit ensuite, en un langage d'une admirable précision, comment il a été préparé, et le programme qu'il entend suivre. Il a pour tous ceux qui lui sont venus en aide et pour tous les membres du bureau des éloges délicats qui provoquent d'unanimes applaudissements.

Il est remplacé à la tribune par le T. R. P. Jules du Sacré-Cœur, qui est toujours éloquent en parlant du Tiers-Ordre, auquel il a consacré sa vie tout entière. Il montre ce qu'il est et ce qu'il devrait être, avec une chaleur si communicative que le Rme P. Président ne peut s'empêcher de lui dire : "Si le Tiers-Ordre avait douze apôtres aussi zélés que le P. Jules, la France entière serait tertiaire."

Le soir, nous entendons un magnifique rapport du T. R. Père Exupère sur l'organisation d'un parti catholique en France, les obstacles qui en ont empêché la formation et qui se résument en ceci : Nous avons agi trop humainement, nous n'avons pas cherché avant tout le royaume de Dieu. Le Tiers-Ordre de saint François, cherchant en tout ce royaume de Dieu, nous donnera par surcroît tout le reste. Quel service rendrait le P. Exupère aux

(1) Ces quatre obédiences sont celles des Conventuels, Observants, Capucins et Tertiaires réguliers.

catholiques de France en les amenant ainsi sur le terrain surnaturel, le seul sur lequel nous soyons assurés d'obtenir la victoire !

M. Emile Thomas, de Nantes, nous parle avec un grand esprit de foi et une pieuse émotion, qui se communique à tous, de la communion hebdomadaire des hommes, association aux humbles débuts, que le T. R. P. Adolphe a su développer et faire ériger en archiconfrérie. Déjà, M. Thomas avait profondément impressionné et édifié l'auditoire, en assemblée particulière, par un rapport sur l'œuvre de l'escorte au Saint-Sacrement porté aux malades, organisée parmi les hommes de Nantes. Et il avait amené les larmes aux yeux de tous en montrant ces hommes courageux, bravant le respect humain et affrontant toutes les intempéries, pour accompagner dans la rue et dans les mansardes le Dieu qui se donne à tous. Il cite le nom d'un bon vieillard de Nantes qui glissa sur le verglas et se cassa la jambe. "Nous ne l'avons pas plaint, dit-il, nous l'avons félicité." Dieu nous donne beaucoup de ces hommes de foi !

A propos d'un rapport du P. Henri de l'Observance, sur les bibliothèques à créer dans les Fraternités, le T. R. P. Eugène, Gardien des Capucins du Mans, fait remarquer que les desiderata exprimés sont comblés en partie par l'*Œuvre Saint François d'Assise*, qu'il a créée au Mans. Il n'y aura plus rien à désirer le jour où cette œuvre deviendra le centre de toutes les publications franciscaines.

M. Chartrand, professeur à l'Université catholique de Lille, lit ensuite un rapport plein d'esprit sur la guerre déloyale qui est faite depuis quelques années à l'enseignement catholique supérieur.

La seconde journée n'est pas moins féconde que la première.

Mgr Gilbert, vicaire général de Moulins, recommande encore comme moyen de fusion et de groupement des Fraternités, les pèlerinages régionaux que le Père Jules a déjà appelés, avec beaucoup de raison, de petits Congrès.

M. le chanoine Déhon, le vaillant apôtre des questions sociales, parle, avec son cœur tout débordant de zèle et de charité, de l'usure, qui dévore la société, et de la nécessité pour les enfants de saint François de soutenir et d'organiser des œuvres pour la combattre. Déjà, les Congrès de Paray et de Limoges avaient formulé des vœux dans ce sens. Une discussion très vive s'engage sur ce point, au cours de laquelle le P. Joseph de Lyon, et M. l'abbé Pastoret, de Toulon, sont amenés à prendre la

parole. Le P. Joseph, que l'assemblée approuve à plusieurs reprises, voulait que l'on définissè bien le sens des mots : *usure*, *capitalisme*, etc.

En raison de l'abus fait de ce dernier mot par les socialistes, avec qui nous ne pouvons rien avoir de commun, il est décidé que ce mot de capitalisme sera écarté. M. l'abbé Pastoret voudrait que le Tiers-Ordre accentuât sa marche en avant. Le Rme Père Président a déjà répondu à son vœu. Nous devons marcher en avant non sur le terrain des doctrines qui sont encore discutées, mais sur le terrain des faits. Le Tiers-Ordre doit se servir des moyens déjà en action et étudier les autres.

Dans un autre ordre d'idées, le P. Mathias, Gardien des Observants d'Amiens, nous lit, avec infiniment d'esprit, un rapport rempli d'originalité et de sens pratique sur la sanctification du dimanche. Il dit comment les Tertiaires doivent donner l'exemple sur ce point, et prêter leur concours à toutes les œuvres qui poursuivent ce but. Cette motion appelle à la tribune un jeune prêtre inconnu, qui a bientôt séduit l'auditoire par l'éclat et la chaleur de sa parole. Il dit ce qu'il a fait à Dijon où une ligue a été organisée parmi les catholiques pour ne rien acheter aux magasins ouvrant le dimanche. Cinq magasins seuls entrèrent d'abord dans cette ligue et prirent l'engagement de fermer dès le matin. Aujourd'hui, il y en a deux cent cinquante-cinq. Les faits, les chiffres, les détails d'organisation donnés sont du plus vif intérêt. La salle, déjà disposée à faire une ovation à l'orateur, l'acclame avec enthousiasme quand le Rme P. Président salue en lui un membre de la vaillante Compagnie de Jésus, le R. Père Hoppenot, qui s'occupe beaucoup des œuvres d'hommes, et réserve ses meilleures recrues pour le Tiers-Ordre de St François.

Nous ne pouvons parler en détail des rapports lus aux commissions spéciales, dont quelques-uns pourtant avaient une réelle importance. On s'y occupait des moyens de recrutement du Tiers-Ordre parmi les prêtres et les séminaristes, de quelques œuvres spéciales, des mœurs chrétiennes à restaurer.

Cette dernière question fut magistralement traitée, en assemblée générale, par M. Armand Surmond, avocat du Mans, dans un rapport où il montrait, à l'encontre de certaines tendances rationalistes, que le Tiers-Ordre doit régénérer la société en régénérant et sanctifiant d'abord les individus.

Après un rapport de M. Buiron sur le prêt gratuit, le P. Jo-

apôtre, de Toulouse, l'apôtre des caisses rurales, paraît à la tribune, salué d'applaudissements enthousiastes. Chacun sait, en effet, le triomphe qu'il remporta, l'an dernier, à Limoges, en parlant de l'œuvre qui lui tient tant à cœur. Il en exprime de nouveau l'organisation, qui est un chef-d'œuvre de simplicité et de force ; puis il montre, en entrant dans les détails, les services que peuvent rendre les caisses au point de vue matériel, sans compter les avantages religieux et moraux. Cette œuvre rentre dans les moyens de l'apostolat franciscain, et nous aide à ramener à nous le pauvre peuple, victime des conquêtes de la Révolution, qui ont enrichi tant de Juifs.

M. Harmel prend la parole après lui, et, avec son cœur d'apôtre, il montre comment les Tertiaires doivent se connaître, s'entraider, avoir des rapports entre eux ; former, en un mot, sans obstacle de distance, un corps uni, compact, dont la force serait immense. Oui, le Tiers-Ordre est une force : nos Congrès l'ont révélé au monde surpris ; il faut que cette force soit condensée en un seul faisceau, par la charité. Et celui que les ouvriers ont appelé *le bon Père*, tant son cœur est rempli de charité, montre les services que les Tertiaires pourraient se rendre en dehors des services d'argent. Il y a parmi les Tertiaires des hommes influents, puissants, occupant de hauts postes dans l'armée, dans la magistrature, dans toutes les administrations. Pourquoi ne protégeraient-ils pas leurs frères, comme le font les Francs-maçons ? Pourquoi ne leur obtiendraient-ils pas ces faveurs, auxquelles ils ont droit et qu'ils poursuivent souvent sans succès, parce que personne ne les aide ? Avons-nous besoin de dire que ces indications si pratiques sont accueillies avec enthousiasme, et que les paroles du vaillant champion de la cause catholique soulèvent à tout instant les applaudissements les plus chaleureux ?

Nous voici à la dernière journée, la plus importante. La séance du matin débute par une causerie pleine de charme et d'intérêt, dans laquelle le T. R. P. Jules et le Rme P. Président nous montrent par deux frappants exemples ce que les femmes peuvent faire, quand elles ont le véritable esprit d'apostolat, même dans les milieux les moins favorables. Il est bien juste de montrer le rôle des sœurs du Tiers-Ordre, dans un Congrès qui se tient sous les auspices de sainte Clotilde et de Jeanne d'Arc.

Jeanne d'Arc, modèle du Tertiaire militant : tel est le sujet d'un rapport magistral d'un R. P. de l'Observance. Traité avec

élégance et sobriété, à un point de vue très pratique et très actuel, ce rapport est écouté avec un vif intérêt, et les applaudissements qui le saluent montrent que les Tertiaires veulent profiter des leçons de la Pucelle, combattre et aller de l'avant, méprisant la fatigue et disant comme elle : Vive labeur !

Puis, voici un des plus intéressants rapports du Congrès : Alcoolisme et Tabac par M Lajoie. Fortement appuyé de documents et de chiffres, l'auteur nous montre, dans un style piquant et rempli d'humeur, les progrès de l'empoisonnement de nos générations actuelles ; les immenses ravages de l'alcoolisme parmi les femmes, hélas ! comme parmi les hommes ; la dégénérescence de la race qui vient avec une rapidité effrayante. C'est un mal latent que quelques spécialistes seuls connaissent et dont le monde catholique ne s'est pas encore assez ému. Il n'est que temps de créer en France, comme en Angleterre, des Sociétés de Tempérance, et ce serait la gloire du Tiers-Ordre d'entrer le premier dans ce mouvement. C'est bien dans ses traditions : l'exemple du Capucin irlandais, le P. Mathew, fondateur de ces sociétés, est là pour le proclamer.

À l'assemblée du soir, le T. R. P. Ferdinand exprime éloquemment la reconnaissance qui déborde de son cœur et du cœur de tous pour S. E. le Cardinal Langénieux et pour les organisateurs du Congrès.

Nous entendons ensuite, toujours avec un nouvel intérêt, le détail de l'organisation du Tiers-Ordre de Roubaix, la plus nombreuse des Fraternités de France. C'est l'organisation des grandes associations belges que le R. P. Pascal a heureusement adaptée à son œuvre, divisant les Tertiaires par quartiers, par usines, par corps de métiers, par associations. Bien des Directeurs de Fraternités trouveront là un excellent exemple à imiter.

Après le R. P. Jean de Chambéry, Gardien des Capucins d'Albertville, qui lit un éloquent discours sur le Pain de saint Antoine et la question sociale, le R. P. Edouard, Récollet de Paris, vient nous édifier en nous montrant en détail l'application de la belle doctrine du P. Jean : 3000 miséreux recevant, au couvent de Saint-Antoine de la rue de Puteaux, à Paris, non seulement le pain du corps, mais aussi celui de la vérité ; des hommes éloignés de Dieu écoutant le catéchisme, et s'approchant aujourd'hui des sacrements ; des criminels transformés qui cherchent à sanctifier leur vie. C'est l'œuvre du Saint aux miracles.

Le Dieu de la Sic tréche.



CALENDRIER - S

MOIS DE DÉCEMBRE

Protectrice du mois, M

FAIRE UNE COMMUNION PAR MOIS ET OFFRIR
SES SOUFFRANCES ET SES BONNES ŒUVRES



ABRÉVIATIONS. — *A. C.* Association Générale; *I. P.* Indulgences plénières aux
cond. ord. avec visite d'une église du 1er ou du 2me Ordre, ou du T. O.
régulier; *S. R.*, Ind. des Stations de Rome; *M. Martyr*; *C.* Confesseur; *Ev.*
Evêque; *D.* Docteur; *V.* Vierge; *V. V.* Veuve; 1 O, 2 O, 3 O, 1er, 2me, 3me
Ordre.

- | | | | |
|----|----|---|----|
| 1 | M. | Toussaint de l'Ordre. — 207 q. 300 j. Le désir du ciel et l'esprit séraphique pour tous les enfants de S. François. | 16 |
| 2 | M. | Ste Bibiane, V. M. — Commémoration de tous les Défunts des trois Ordres de N. S. P. S. François. — 207 q. 300 j. | 17 |
| 3 | J. | S. François Xavier, C., 3 O. — 207 q. 300 j. Un Religieux et ses intentions. Plusieurs grâces particulières. | 18 |
| 4 | V. | S. Pierre Chrysologue, E. C. D. 207 q. 400 j. Conversion de 5 pécheurs. 4 entreprises importantes. | 19 |
| 5 | S. | B. Humble, f. l., 1 O. 198 a. 405 q. 300 j. 25 grâces particulières. Le succès dans des examens. | 20 |
| 6 | D. | 2me de l'Avent. — S. Nicolas, E. C. — 208 a. 415 q. 300 j. L'accord et l'union dans 15 ménages. Plus. ivrognes. | 21 |
| 7 | L. | S. Ambroise, E. C. D. — <i>Jeûne de la Règle.</i> — 207 q. 300 j. Un Religieux et ses intentions. Conversion de plusieurs protestants. | 22 |
| 8 | M. | Immaculée Conception. — <i>Abs. Gén. I. P.</i> — 207 q. 300 j. Nombreuses intentions particulières. Respect et amour envers Marie Immaculée. | 23 |
| 9 | M. | S. Silvestre, C. — 207 q. 300 j. 35 malades. Plusieurs pères de famille adonnés à la boisson. | 24 |
| 10 | J. | Translation de la Ste Maison de Lorette. — 207 q. 300 j. Plus. ouvriers sans situation. 10 Défunts. 5 procès. | 25 |
| 11 | V. | S. Damase, p. C. — 207 q. 400 j. La persévérance dans le bien pour plusieurs jeunes gens. 15 grâces particulières. | 26 |
| 12 | S. | Invention du Corps de N. S. P. S. François. — 198 a. 405 q. 300 j. 10 affaires importantes. Soumission à la volonté de Dieu pour 10 personnes. | 27 |
| 13 | D. | 3me de l'Avent. — Ste Lucie, V. M. — 213 a. 420 q. 300 j. Plusieurs vocations. 3 prêtres et leurs paroisses. | 28 |
| 14 | L. | S. Grégoire, E. C. — 207 q. 300 j. Plusieurs jeunes gens débauchés. 9 familles dans la discorde. | 29 |
| 15 | M. | Octave de l'Imm. Conc. — 207 q. 300 j. Plusieurs intentions part. Nombreuses actions de grâces à S. Antoine. | 30 |
| | | | 31 |

ASPIRATION

O Marie, conçue sans péché,
priez pour nous qui avons
recours à vous.

(100 j. d'ind.)

Les Indulgences marquées dans ce Calendrier peuvent être gagnées
CONDITIONS. — Pour les Ind. plén., conf., com., visite et prières, (S. P.)
et visite.

N. B. — Les Tertiaires peuvent gagner ces Indulgences en visitant l'église.

Envoyer les intentions avant le 1er jour.

SÉRAPHIQUE

DÉCEMBRE 1896

ois, Marie Immaculée

ET OFFRIR CHAQUE JOUR SES PRIÈRES
LES ŒUVRES AUX INTENTIONS SUIVANTES



Les Directeurs pourront s'adresser au Calendrier dans le chapitre du Thor-
Ordo, et les fidèles dans leurs maisons particulières.

- 16 M. *Quatre-Temps.* — **S. Eusèbe, E. M.** — 207 q. 300 j. La santé pour 30 malades. Conversion de 18 pères de famille.
- 17 J. **Bse Marguerite Colonna, V. 2 O.** — 207 q. 300 j. Plusieurs actions de grâces au bon Fr. Didace. 12 défunts.
- 18 V. *Quatre-Temps.* — **Expectation de la T. Ste Vierge.** — 207 q. 400 j. 30 vocations. 7 intentions particulières. N. S. Père le Pape.
- 19 S. *Quatre-Temps.* — **Maternité de la T. Ste Vierge.** — 198 a. 405 q. 300 j. Plusieurs intentions part. 9 communautés.
- 20 D. *4me de l'Avent.* — **S. Josaphat, E. M.** — 208 a. 415 q. 300 j. 17 personnes dans de graves épreuves. Un père de famille.
- 21 L. **S. Thomas, Ap.** — 207 q. 300 j. Plusieurs hommes éloignés des Sacraments. Les Franciscains de Terre-Sainte.
- 22 M. **Pureté de la T. Ste Vierge.** — 207 q. 300 j. Plus. Novices. Générosité au service de Dieu. Intentions particulières.
- 23 M. **B. Nicolas Factor, p. 1 O.** — Les Franciscains de Chine. Plus. hommes sans place. Plus. personnes éprouvées.
- 24 J. *Vigile de Noël.* — **Jeûne.** — 15 a. 222 q. 300 j. 37 grâces spirituelles. 18 guérisons. Actions de grâces à S. François.
- 25 V. **Noël.** — *Abs. Gén. I. P.* — 207 q. 300 j. L'établissement du règne de Jésus dans le cœur des chrétiens et la société.
- 26 S. **S. Etienne, 1er M.** — 228 a. 435 q. 300 j. 1 aveugle. 13 jeunes gens débauchés. 35 malades.
- 27 D. **S. Jean, Ap.** — 228 a. 435 q. 300 j. 18 vocations. L'amour de la Ste Vierge pour plusieurs cœurs. 13 ivrognes.
- 28 L. **SS. Innocents.** — 30 a. 237 q. 300 j. Les Séraphiques de Montréal et leurs Bienfaiteurs. 17 vocations. 7 curés et leurs paroisses.
- 29 M. **S. Thomas de Cantorbéry, E. M.** — 207 q. 300 j. Soumission à la volonté de Dieu. Plusieurs mères de famille.
- 30 M. **Office du dim. dans l'Octave.** — 207 q. 300 j. Actions de grâces pour tous les bienfaits reçus pendant l'année 1896.
- 31 J. **S. Silvestre, P. C.** — 207 q. 300 j. Amande honorable pour toutes les fautes commises pendant l'année écoulée.

vent être gagnées par tous les fidèles dans les églises franciscaines.
prières, (à Pater, Ave, Gloria); pour les Ind. part., prières seulement

visitant l'église paroissiale, s'ils ne peuvent visiter l'église franciscaine.

ons avant le 10 de chaque mois.

PENSÉE

Dieu habite avec délices
dans un cœur pur.



Adoration des Bergers.

Le Congrès est terminé, mais S. G. Mgr Lasserre, qui ausv li assidûment tous les travaux, ne veut pas nous bénir sans nous adresser quelques mots. Il n'avait assisté jusqu'ici, dit-il, qu'à des Congrès dans lesquels on traitait des moyens de lui enlever ses bagages, ou même de le débarrasser des soucis de l'existence. Il demande que les Tertiaires, qui veulent au contraire le bien des missionnaires et le succès de leurs œuvres, s'intéressent à la Propagation de la foi, et aux missions franciscaines.

Nous nous séparons, comme les soldats de Clovis, emportant le souvenir de leur vaillance, prêts à combattre comme eux les combats de la foi ; nous avons puisé à Reims, foyer de la vie nationale chrétienne, un renouveau de vie séraphique.

F. E.-M. de B,

* * *

Les grandes Fêtes de Reims. — Au commencement de ce mois, à l'occasion de la fête de saint Rémy et de la translation de ses reliques, de grandes solennités ont eu lieu à Reims, sous la présidence de S. E. le Cardinal Langénieux, assisté d'un grand nombre d'évêques. Pendant plusieurs jours, des prédicateurs en renom ont célébré le baptême de Clovis, et les gloires de la France. C'était, à la suite de plusieurs cardinaux et évêques, le P. Monsabré, dominicain, le P. Carruel, jésuite, et le vendredi 9 octobre, un enfant de saint François, le P. Léon de Nantes, capucin du couvent de Versailles. Il parlait de *la France soldat de Dieu*.

" C'est avec des accents vibrants de foi, dit *l'Univers*, de patriotisme et de juvénile ardeur, que l'éloquent religieux a développé ce rôle de notre patrie d'être un chevalier au service d'une idée, une épée au milieu des nations chrétiennes. Successivement, il suit la France au champ de manœuvres, au champ de bataille, au champ du martyre.

" I. Dieu visiblement favorise la France et en fait une nation privilégiée. Il lui donne, dans l'ordre naturel, un sol fertile, un climat tempéré et la richesse des produits. Comment dire la noblesse et la générosité de son sang ? Si on voulait, dit un historien, entasser ce que chaque nation a dépensé de sang, d'or et d'efforts de toute sorte pour les choses désintéressées qui ne devaient profiter qu'au monde, la pyramide de la France irait montant jusqu'au ciel.

" La France est le soldat de Dieu ! Avec le sang qui bouil-

bonne, elle possède la parole qui électrise. La langue de la France est merveilleuse. Autant que le sang, et plus encore que le sol, elle exprime la vie, la pensée, le génie, les traditions, l'âme chevaleresque de la France.

“ La France est le soldat de Dieu ! Dieu lui a donné une âme religieuse. La conscience nationale n'a-t-elle pas été, pendant quinze siècles, illuminée par l'Évangile ? Sa droiture lui vient des évêques, sa délicatesse des femmes, sa fierté des chevaliers.

“ II. La France soldat de Dieu. Quiconque ose toucher à Jésus-Christ trouve la France debout, prête au combat. C'est l'arianisme vaincu à Vouillé ; l'islamisme rejeté au delà de nos frontières. C'est ce magnifique mouvement des croisades, cette lutte héroïque pour éloigner du trône de France l'hérésie protestante, et, dans notre siècle, les expéditions entreprises soit pour rétablir sur son siège le Vicaire de Jésus-Christ ou faire respecter la religion de nos nationaux et en permettre l'extension chez les autres nations.

“ III. La France au champ du martyre, telle est la troisième partie de ce discours vibrant de patriotisme.

“ Infidèle à sa mission de soldat de Dieu, la France aussitôt subit le châtement de ses fautes. C'est la guerre de Cent ans vengeant l'injure faite au Pape Boniface par l'envoyé de Philippe le Bel. Les tristesses du règne de Louis XV furent la punition de la politique de Louis XIV s'alliant aux Turcs et soutenant le gallicanisme. Lorsqu'au XVIIIe siècle, Voltaire fit entendre son cri de guerre contre la religion, un effroyable cataclysme s'ensuivit et les têtes roulèrent sur l'échafaud. Napoléon Ier jeta le Pape en prison ; ses armes victorieuses reculèrent de Moscou et subirent la désastreuse retraite de Russie. Napoléon III consentit au rapt des États pontificaux et retira notre drapeau du Vatican ! Dieu déchaina la tempête. Ses ennemis un instant crurent que la France était morte, rayée de la liste des nations.

“ Oh ! non ; le cœur de la France bat toujours ; elle n'est pas morte, elle dort. Réveille-toi, noble pays ! Lourdes, Montmartre, Reims ne s'allument pas comme des flambeaux funèbres au chevet d'une nation morte. A Lourdes, tu pries et tu chantes. A Montmartre, tu pleures et tu te repens. A Reims, tu te souviens et tu espères. Puisse la chrétienté tout entière s'unir au *Te Deum* de nos fêtes patriotiques et religieuses, et répéter, avec nous : “Vive le Christ qui aime la France ! Vive la France qui aime le Christ !”

A sainte Véronique de Giuliani. — Véronique Giuliani, abbesse capucine de Città di Castello, est une des saintes les plus extraordinaires qui aient paru dans l'Église. Elle donnait dès son enfance des signes merveilleux de sainteté. Elle fut visiblement décorée des stigmates, porta la couronne d'épines. et l'on trouva dans son cœur, après sa mort, tous les insignes de la Passion de Jésus-Christ. Émule et contemporaine de la Bienheureuse Marguerite-Marie, elle mourut en 1726 âgée de 66 ans.

Le 6 septembre dernier, on érigeait solennellement à Mercatello, sur la façade de la maison où elle naquit, le 27 décembre 1660, une pierre commémorative, avec une inscription dictée par le P. Maur Ricci, des Ecoles pies. De grandes fêtes religieuses et civiles ont été célébrées à cette occasion, on a aussi entendu le chant d'un hymne spécialement composé pour la circonstance.

* *

Un Patron pour l'Adoration nocturne. — Au Congrès eucharistique de Lugo, en Espagne, tenu sous la présidence du Cardinal Cretoni, Prononce d'Espagne, du Cardinal Casanas, évêque d'Urgel, et d'un grand nombre d'archevêques et évêques espagnols, on a proclamé, comme Patron de l'Adoration nocturne, le glorieux franciscain, saint Pascal Baylon, le grand extatique de l'Eucharistie.

Nous espérons voir cette résolution adoptée en France et dans tous les pays catholiques, en attendant qu'elle soit sanctionnée par l'autorité du Saint Siège.

* *

Les Capucins en Angleterre. — Dans une récente fête de bienfaisance, organisée au jardin du couvent des capucins d'Olton, près de Birmingham, pour le paiement d'une forte dette, la population de cette grande ville, même la partie protestante, a montré en quelle estime elle tient les religieux de saint François, qui font tant de bien dans le peuple. En quatre jours, les organisateurs de la fête, parmi lesquels se trouvaient Mgr l'Évêque, le marquis de Ripon, le comte de Denbig, le comte de Ashburnham, lord North et lady Arundel de Wardour, ont recueilli la somme de 16,000 livres sterling, soit 400,000 francs.

* *

Congrès franciscain anglais. — Au chapitre provincial, tenu à Olton (Birmingham), le 17 septembre dernier, fête des

Stigmates de saint François, les Pères Capucins anglais en même temps qu'ils nommaient un visiteur ou directeur du Tiers-Ordre pour leur Province, ont décidé de convoquer prochainement en Congrès les Tertiaires d'Angleterre.

* * *

Les reliques de sainte Elizabeth de Portugal. — Le couvent de sainte Claire de Coïmbre garde, depuis de longs siècles, le corps de l'illustre tertiaire que les Portugais appellent toujours leur sainte Reine. Nos lecteurs n'apprendront pas sans indignation que la secte maçonnique, toujours puissante en Portugal, avait récemment obtenu du gouvernement que ce couvent fût désaffecté et transformé... en caserne de cavalerie ! L'autorité ecclésiastique a pu heureusement obtenir la révocation de cet ordre.

* * *

Noces d'Argent d'un Evêque franciscain. — Mgr Ezéchias Banci, des Frères Mineurs de l'Observance, Vicaire apostolique du Houpé, en Chine, célébrait cette année le vingt-cinquième anniversaire de son Episcopat.

“ La grande cité de Lao-Ho-Kon, écrit un missionnaire, avait totalement changé d'aspect, et de païenne paraissait être devenue chrétienne. Toutes les rues étaient occupées par une foule immense accourue pour voir la maison de Dieu et l'homme vénérable dont on célébrait la fête. Chrétiens mêlés aux païens, grands et petits mandarins, les maîtres d'école et leurs étudiants, tous rivalisaient de zèle pour fêter le Pontife.” Cette fête a été, de l'avis de tous, un vrai triomphe pour la religion catholique.

* * *

Un Jubilé religieux — Le 15 juillet dernier, dans l'église des Capucins de Bruges, avait lieu une bien touchante cérémonie. Le T. R. P. Piat célébrait les noces d'argent de sa vêtue religieuse. Le T. R. P. Provincial de Belgique l'assistait à l'autel, et un vénérable évêque Capucin missionnaire, Mgr Emmanuel Van der Bosch, archevêque d'Agra, présidait au trône.

“ Le T. R. P. Piat, dit l'*Etendard de saint François*, dans le monde J. Loiseau, licencié en Droit canon à l'Université catholique de Louvain, fut, pendant plusieurs années, professeur de Droit canon et d'Histoire ecclésiastique au Grand Séminaire de Tournai, et ensuite Chanoine titulaire de la Cathédrale du

même diocèse. Préférant l'humilité franciscaine aux titres d'honneur et de gloire dont il était comblé dans le siècle, il se revêtit, à un âge déjà avancé, et avec dispense pontificale, de la bure de saint François, dans l'Ordre des Capucins, le 7 juillet 1871."

Le vénérable Jubilaire est bien connu en France et dans tout l'Ordre par ses remarquables travaux de science ecclésiastique, spécialement par son traité de Droit canonique religieux. Il a été le fondateur et directeur pendant vingt-sept ans de la *Nouvelle Revue théologique*. Avec ses confrères de Belgique, nous lui adressons de tout cœur : *Ad multos annos !*

* * *

Franciscain botaniste. — Le P. Joseph Geraldî, de l'Observance, missionnaire dans le Chien-Si septentrional, en Chine, a recueilli environ 113 nouvelles espèces de mousses, que le professeur Charles Muller a décrites et classées dans un important ouvrage qu'il vient de donner au public. Il y a quelque temps déjà que le P. Geraldî était connu des savants. Quelques semences envoyées par lui avaient produit, au jardin botanique de Florence, une nouvelle espèce de lis, que l'on a appelée *Lilium Blondii*, du nom de Biondi di Castelfolli, ami du missionnaire. Plusieurs plantes déjà découvertes par le P. Geraldî sont appelées de son nom, comme *Arisema Geraldî*, *Philonistis Geraldî*, *Leucodon Geraldî*, *Abietinella Geraldî*, etc.

Nous apprenons, en outre, que le P. Geraldî a envoyé récemment à un botaniste français un millier de plantes, qui sont actuellement à l'étude.

* * *

Décision de la Sacrée Congrégation des Indulgences concernant le Tiers-Ordre séculier. — A la demande du T. R. P. Raphaël d'Aurillac, Procureur-général de l'Ordre des Frères-Mineurs, quelques questions relatives au Tiers-Ordre ont reçu de la Sacrée Congrégation des Indulgences, le 30 janvier 1896, les réponses suivantes :

I. — Par décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences, 21 juillet 1888, Léon XIII, ayant concédé avec bienveillance, aux Tertiaires Franciscains séculiers, de pouvoir recevoir l'absolution ou bénédiction, avec indulgence plénière, le jour précédant les fêtes auxquelles elle est accordée (c'est-à-dire la veille), non pas publiquement, mais en particulier, c'est-à-dire après la

confession sacramentelle (*non tamen publice, sed privatim tantummodo, nempe post expletam sacramentalem confessionem*) :

1° Cette clause : en particulier, c'est-à-dire après la confession sacramentelle (*privatim nempe post expletam sacramentalem confessionem*) doit ainsi s'entendre, que l'absolution générale doit être donnée dans le lieu où l'on entend la confession sacramentelle, et elle ne peut être reçue en dehors de ce lieu.

2° Les Tertiaires qui ont l'habitude de se confesser chaque semaine et n'ont pas besoin de renouveler leur confession ne peuvent, pour gagner cette indulgence plénière, recevoir l'absolution générale en dehors du lieu où l'on entend les confessions, même si, par suite de la multitude des pénitents, les dits Tertiaires, empêchés, par de justes raisons, d'attendre leur tour, ne peuvent s'approcher de leur confesseur.

3° Ils jouissent du privilège de la bénédiction papale et de la bénédiction avec indulgence plénière. les Tertiaires qui les reçoivent publiquement, les jours fixés, non du directeur de leur Fraternité propre, mais du directeur d'une autre Fraternité de Tertiaires, soumise à l'obédience d'une autre Famille de l'Ordre Franciscain.

II. — Relativement à la réception des Tertiaires dans une Fraternité du Tiers-Ordre à leurs réunions mensuelles :

4° Un prêtre, par exemple un curé, qui a reçu, du Supérieur d'un Ordre Franciscain la faculté de recevoir les fidèles à l'habit et à la profession du Tiers-Ordre, la même faculté ne suffit pas pour admettre les fidèles à l'habit et à la profession du dit Tiers-Ordre dans une Fraternité qui est soumise à l'obédience et à la direction d'un autre Ordre Franciscain.

5° Dans un certain pays, il y en a qui enseignent que les prêtres demandant à entrer dans le Tiers-Ordre séculier de Saint-François peuvent être dispensés du Noviciat, de telle sorte qu'après la prise d'habit des Tertiaires, immédiatement, en bloc, ils peuvent être admis à la profession. La Sacrée Congrégation répond : Les Supérieurs réguliers Franciscains ne peuvent dispenser les prêtres admis à l'habit du Tiers-Ordre (excepté ceux qui sont en danger de mort) sur le noviciat prescrit, soit en tout, soit en partie.

6° Dans certaines paroisses, de villages en particulier, il n'est pas rare que les Tertiaires se réunissent, chaque mois, sans leur directeur prêtre, empêché par d'autres travaux de son ministère

pastoral, qu'ils récitent les prières accoutumées, et, au lieu de la conférence habituelle, entendent une lecture spirituelle. } Les Tertiaires ainsi réunis peuvent gagner l'indulgence plénière accordée à ceux qui assistent à la conférence mensuelle, s'ils sont légitimement réunis, c'est-à-dire en vertu de l'autorité du directeur (*si legitime convenerint, de auctoritate videlicet directoris.*)

* * *

Le plus beau des Saints. — Au cours d'une audience donnée récemment au Révérendissime Père Général et aux Définites généraux des Frères Mineurs Capucins, Léon XIII a fait de notre séraphique Père un magnifique éloge. Nous en donnons un extrait d'après le *Petit Messager de Saint-François* :

" Parmi les patriarches qui ont planté dans le jardin de la sainte Eglise les grandes familles religieuses qui sont sa joie et son orgueil, LE PLUS BEAU DE TOUS, *il più bello di tutti*, ah ! c'est sans contredit le séraphique Père saint François " : et s'arrêtant alors comme s'il voulait savourer tout ce qu'il y a de douceur dans ce nom, Léon XIII le prononça lentement à trois reprises, *san Francesco... san Francesco... san Francesco*, avec un accent inimitable.

Et savez-vous pourquoi il est le plus beau de tous ?

C'est parce que nul ne ressemble comme lui à Jésus-Christ, qui, sur le mont Alverne, l'a décoré des stigmates de sa Passion.

* * *

Reliques d'un martyr. — Au mois de novembre 1895, on ne l'a pas oublié, le P. Salvatore, Franciscain, fut mis à mort pour la foi durant les massacres qui ont ensanglanté l'Arménie. Ses restes viennent d'être retrouvés à demi calcinés, au fond d'un ravin où les Turcs les avaient jetés pour les soustraire à la vénération des chrétiens.

* * *

Une perte. — Les Frères Mineurs Capucins viennent de faire une grande perte dans la personne du Cardinal Monaco La Valletta, leur Cardinal protecteur. Il est mort le 14 juillet dernier, à l'âge de 69 ans.

* * *

Le Tiers-Ordre au Sénat de Belgique. — On était à la discussion générale du projet de loi sur les "*règlements d'ateliers.*"

Le ministre des chemins de fer, postes et télégraphes, avait dit qu'il "importe de ne pas oublier qu'à côté du bien matériel

de l'ouvrier, il y a le bien moral, *le bien religieux qui tient la première place.*”

Nuançant quelque peu la pensée de M. Van den Peereboom, et se défendant d'avoir parlé de “ religion,” M. Bara avait cependant reconnu et déclaré qu'on ne se préoccupe pas assez des *intérêts moraux* de l'ouvrier.

M. l'abbé Keessen, prenant la parole dans la séance du 11 juin dernier, proclame et prouve l'inanité et l'impuissance d'une morale qui ne s'appuierait pas sur la religion. L'orateur continue en ces termes :

“ Messieurs, basé sur l'expérience, je vais plus loin et j'affirme qu'une certaine dose de religion, un christianisme vague et superficiel, une éducation légèrement teintée de catholicisme, ne suffit pas pour prémunir la multitude, tellement les séductions qui l'entraînent sont puissantes et impérieuses. Il n'y a que les ouvriers foncièrement chrétiens, profondément dévoués à leurs devoirs religieux, les ouvriers pieux et dévots, qui échappent à la contagion . . .

“ Je suis heureux, Messieurs, de pouvoir invoquer l'opinion du Chef de l'Eglise à l'appui de ce fait. Il est certains actes de son pontificat d'où sa pensée se dégage très nettement. Lorsqu'on lui demande quelle est, au sein de l'Eglise catholique, l'association qui répond davantage aux besoins de notre époque et la plus efficace pour enrayer les progrès du socialisme dans la classe ouvrière, il répond toujours invariablement : *Le Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise.*” (*Sourires à gauche.*)

M. Sainctelette. — “ C'est très intéressant !” (*Rires sur les mêmes bancs.*)

M. Keessen. — “ C'est au moins très frappant : mais il faut attendre que je vous aie donné le commentaire de la parole pontificale, qui confirme ma pensée d'une manière saisissante et qui doit faire réfléchir ceux qui s'imaginent qu'ils pourront contenir le peuple dans le devoir sans lui servir de la religion à haute dose. Remarquez que le Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise est une association qui, à côté de l'élément bourgeois, renferme l'élite des travailleurs, la crème de la classe ouvrière, les hommes qui, au moment d'y entrer, s'engagent à remplir leurs devoirs religieux non pas avec une fidélité relative, mais avec la plus rigoureuse ponctualité. Eh bien ! dût le monde incrédule en sourire, Léon XIII ne cesse de rappeler aux évêques

et aux fidèles, que le Tiers-Ordre est l'arme la plus puissante que nous possédions contre le socialisme collectiviste, une arme de précision qui ne manque jamais son but et dont il attend les plus merveilleux résultats. Qu'est-ce à dire, sinon que le seul moyen décisif pour arracher l'ouvrier aux bras de la démagogie, c'est d'en faire un chrétien fervent et de l'initier aux plus hautes pratiques de la piété? N'attendez pas grand chose de ce travailleur presque indifférent, qui n'a gardé que quelques souvenirs confus d'une première éducation catholique, et qui, par intermittence, remplit tant bien que mal, sans conviction arrêtée, certains devoirs du christianisme! C'est une proie désignée d'avance à la révolution sociale, dont il ira tôt ou tard grossir les rangs.

“ Messieurs, je conviens donc franchement que notre action morale et généreuse doit devenir plus intense encore, eu égard aux conjonctures funestes dans lesquelles nous vivons. M. Bara l'a très bien constaté; je pense comme lui. ”

M. Bara. — “ Je n'ai pas dit un mot du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise. ” (*Rires à gauche.*)

M. Keessen. — “ C'est possible, mais n'engagez pas l'avenir. On ne peut savoir. . . Il y a quelques jours seulement, les journaux de Paris nous rapportaient l'exemple d'un ancien ministre de la République, jadis rationaliste et mécréant, qui venait de revêtir la livrée du Tiers-Ordre. Vous voyez qu'on ne doit jamais désespérer de rien. Quant à moi, j'ai l'espérance robuste. ” (*Hilarité.*)

Séant. Annales parlementaires, séance du 11 juin 1896.

(Messager de Saint-François d'Assise.)

*
*
*

Les Franciscaines à Carthage. — Le zèle des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie et les aumônes des pieux chrétiens de Tunis, ont construit à Carthage une église dédiée aux “ Larmes de sainte Monique. ”

Elle s'élève à l'endroit où la tradition et de récents travaux archéologiques nous montrent l'auguste mère de saint Augustin pleurant sur le départ de son fils, après une nuit de prières, dans un oratoire voisin placé sous le vocable de saint Cyprien.

Les lignes architecturales de l'édifice sont du grand style roman, celui qui s'harmonise le mieux avec les teintes brillantes du ciel d'Afrique.

Mgr l'archevêque de Carthage, dont les largesses et les encou-

ragements de tout genre ont été le facteur principal de cette belle œuvre, a voulu donner la consécration religieuse le jour de la fête de sainte Monique.

Le carillon joyeux des trois cloches du monastère annonçait, à 7 heures, l'arrivée de Sa Grandeur, accompagnée de Mgr Pavy, vicaire général du diocèse, et de M. l'Archiprêtre-curé de Sainte-Croix de Tunis.

Les assistants du Pontife furent pendant l'office le R. P. Bazin Provincial des Pères Blancs et le R. Père Delattre, archiprêtre-curé de la cathédrale de Carthage.

Dans le sanctuaire, M. l'aumônier de l'escadre de la Méditerranée, M. l'aumônier militaire de Tunis, les curés de la Goulette et de la Marsa, les professeurs du Grand et du Petit Séminaire, formaient au primat d'Afrique une vraie couronne d'honneur.

L'élite des familles tunisiennes se pressait dans la nef, à la suite de Mme la résidente et de Mme la générale Leclerc, placées au premier rang.

La bénédiction d'une église est toujours un rite émouvant ; mais combien plus touchante ne doit-elle pas être sur cette terre dont chaque motte semble humide encore du sang des martyrs, au milieu de ces ruines qu'enveloppent les ombres du passé et que commencent à éclairer les projections déjà lumineuses de l'avenir, au murmure des vagues qui répondirent par leurs frémissements aux sanglots, aux cris déchirants de Monique éplorée !

*
*
*

Le Collège Séraphique de Montréal. — Les lecteurs de la "Revue" seront contents, pensons-nous, de recevoir quelques nouvelles d'une œuvre à laquelle déjà ils se sont intéressés mais qu'ils aimeront et soutiendront davantage lorsqu'ils la connaîtront mieux. Je veux parler de notre Collège Séraphique.

Depuis quatre ans qu'il existe, la "Revue," à de rares intervalles, en a dit quelques mots à ses abonnés, assez pour leur faire soupçonner son existence, mais certes pas assez pour en donner une parfaite connaissance.

Maintenant que notre Collège a grandi, qu'il s'est fait une grande place près du monastère des Frères Mineurs, il réclame aussi une place proportionnée dans le cœur des Tertiaires et des amis de St François, ainsi que dans les pages de la chère *Revue du Tiers Ordre et de la Terre-Sainte*.

Les œuvres du Bon Dieu portent toutes le cachet de leur

Auteur, il y a toujours du merveilleux dans leur naissance et dans leurs progrès. A coup sûr le collège Séraphique de Montréal est une œuvre du Bon Dieu ; aussi a-t-il sa petite histoire toute intime mais aussi bien intéressante. Il faudra laisser probablement dans l'oubli ce passé, tout merveilleux qu'il soit, mais l'avenir va se manifester à l'extérieur dans les pages de la *Revue*.

Jusqu'ici on aurait pu le comparer à la petite graine enfoncée en terre. Silencieuse, elle fait son travail que personne ne verra jamais. Elle germe et se montre enfin. Il faut cependant l'avouer, pour avoir été caché aux yeux du grand nombre, notre Collège est plus avancé que nous ne semblons le dire. Il est sorti du travail intime, intérieur et secret, il n'en est plus seulement à se créer de profondes racines, il a déjà produit son fruit.

Le 12 octobre fête des Saints Martyrs du Maroc, le Très Révérend Père Arsène Marie, Ministre Provincial, de passage dans notre couvent de Montréal, donnait solennellement le saint habit au premier Séraphique, car c'est ainsi que nous nommons nos élèves.

La joie était universelle, et je puis assurer que jamais prise d'habit n'a été si grandiose dans notre monastère. Le T. R. Père était tout heureux de cueillir lui-même les prémices de ce petit collège dont il a été le prudent et bien aimé Directeur, et tout porte à croire qu'il veut plus longtemps jouir de ce premier fruit, puisqu'en retournant en France il nous l'a enlevé. Heureux étaient les maîtres qui voyaient dans le jeune postulant le couronnement de leurs travaux. Heureux étaient nos enfants en contemplant leur frère aîné, s'avançant vers l'autel du sacrifice pour s'immoler comme ils désirent le faire un jour. Heureux aussi étaient les fidèles qui assistaient nombreux, de voir un nouveau soldat s'armer pour soutenir les droits de Dieu et de l'Eglise.

Le frère Jean-Marie, (c'est le nom de notre novice), avait commencé ses études au Petit Séminaire de Montréal, et les RR. MM. de Saint Sulpice avaient daigné honorer de leur présence la cérémonie de vêtue de leur élève, devenu le nôtre. Cette coïncidence semblait donner à notre fête le caractère d'un premier témoignage de reconnaissance pour la bienveillante charité de ces Messieurs à l'égard de nos chers enfants. Car depuis la rentrée des classes, nos séraphiques vont apprendre au Séminaire de Montréal la science si nécessaire au prêtre, plus nécessaire encore au religieux missionnaire.

Lorsque ce premier petit mot vous arrivera, chers lecteurs, tout le monde pensera aux étrennes. Nous sommes assurés que vos petits frères dont vous venez de faire la connaissance, ne seront pas oubliés. Ah ! ils ne demanderont pas des inutilités et des bagatelles pour leur cadeau de bonne année ; si seulement l'Enfant Jésus leur apportait une petite provision, que dis-je une grande provision de papier écolier, qu'ils seraient heureux ! car ils en usent, je vous assure. Je ne dis rien des livres et autres accessoires classiques, il leur en faut en si grand nombre que les généreux bienfaiteurs peuvent mettre de la variété dans leurs cadeaux.

Il faut le dire aussi, nous avons déjà bien des remerciements à faire. Il y a des âmes qui d'instinct sentent le bien à faire et sont toujours heureuses de l'accomplir. Outre le grand et généreux sacrifice que se sont imposé nos chers Tertiaires et d'autres bienfaiteurs pour la construction de notre collège, des personnes charitables ont pensé aux détails qui doivent remplir l'espace renfermé entre les quatre murs. Ainsi notre petite chapelle (dont nous parlerons un jour) a son gracieux autel, notre bibliothèque commence à sortir du néant et nous présente les quelques livres déjà donnés. En un mot nos enfants ont contracté des obligations de reconnaissance qu'ils tiendront à remplir.

*
*
*

Retraite franciscaine à Notre Dame des Anges, Montréal. — Le 25 Octobre 1896, à deux heures de l'après-midi, s'ouvrait la retraite annuelle des sœurs de la Fraternité de Notre Dame-des-Anges, à laquelle s'étaient jointes celle de St Antoine de Padoue ainsi qu'un grand nombre de pieuses personnes, désireuses de connaître le Tiers-Ordre et de suivre les exercices toujours si pratiques de ces réunions.

Les exercices ont duré pendant huit jours durant lesquels il y a eu méditation à cinq heures et demie du matin, suivie de la sainte messe ; à huit heures, messe et sermon ; à deux heures de l'après-midi, vêpres psalmodiées, explication de la règle, salut, récitation de la couronne franciscaine, et le soir à 7 heures, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement. Le prédicateur a été le Rvd Père Fulcran O. S. F. Il a pris pour sujet de ses entretiens : " L'amour de Dieu : " nous devons l'aimer à cause de ses perfections divines, qui sont la beauté, la sainteté, la miséricorde, le grand amour qu'il nous a témoigné en mourant pour nous ; comment nous devons répondre à cet amour

en l'aimant uniquement pour lui-même ; les moyens à prendre pour parvenir à l'aimer et à lui plaire, lesquels moyens sont une grande haine pour le péché, une parfaite résignation à sa sainte volonté ; comment nous devons travailler à augmenter en nous ce saint amour : par des actes fréquents d'amour de Dieu, la fidélité à la grâce dans les plus petites choses, une grande confiance en sa bonté, confiance d'autant plus grande pour le tertiaire qui a reçu plus de grâces que beaucoup d'autres.

Le vendredi, dans l'après-midi, le sermon fut remplacé par le chemin de la Croix avec une courte allocution à chaque station. Le père prédicateur sut toucher les cœurs déjà si bien disposés à recevoir la grâce ; aussi avons-nous vu bien des larmes couler au récit des souffrances et de la mort de notre Sauveur.

Le Samedi, il y a eu communion générale de toutes les retraitantes sur les figures desquelles on pouvait lire le bonheur dont leur âme était remplie. Après l'action de grâce le Rvd Père se résuma en nous recommandant de mettre nos résolutions entre les mains de la T. S. Vierge qui est le canal d'où découlent toutes les grâces qui nous viennent du ciel ; de la prier avec beaucoup de confiance ; de réciter tous les jours le Rosaire, le samedi d'entendre la sainte messe en son honneur, de faire l'aumône, de garder le silence ; enfin de faire toutes sortes de sacrifices pour lui témoigner notre amour et attirer sur nous ses bénédictions.

Le lendemain, dimanche, 1er Novembre, à 7 heures du soir, le R. P. Gardien, sur la demande du R. P. Fulcran vint clore les exercices de cette sainte semaine par un éloquent sermon sur le bonheur du ciel ; il nous a invités à regarder là-haut et à y contempler la gloire et le bonheur dont jouissent les saints qui après avoir combattu sur la terre ont mérité une récompense éternelle. Il nous a montré notre Bienheureux Père Saint François entouré de tous ses enfants qui ont accompli avec une grande fidélité la règle du Tiers-Ordre et qui, après avoir marché sur les traces de notre saint fondateur, sont aujourd'hui en possession du bonheur éternel.

Comme couronnement à cette belle fête il y a eu prises d'habit, professions et bénédiction du T. S. Sacrement. Toutes nous sommes retirées le cœur rempli de joie et animées d'un nouveau courage pour marcher dans la voie de la perfection que nous avons embrassée le jour de notre profession, et avec l'es-

perance ferme de parvenir un jour à nous réunir dans le ciel avec la grande famille franciscaine dont nous avons le bonheur de faire partie. Que Dieu en soit éternellement béni.

Notre jeune Fraternité comprend actuellement :

228 professes
58 novices
18 postulantes

Daigne le Dieu qui bénit les familles canadiennes, nous accorder les accroissements de la grâce et de l'esprit séraphique, en même temps que l'augmentation du nombre !

Une retraitante.

Tiers-Ordre de St Sauveur de Québec. — Cette année, la Sainte Visite a eu lieu quelques jours plus tard que d'habitude.

L'ouverture solennelle s'est faite lundi, le 5 octobre, et s'est terminée le dimanche suivant. Le Père Visiteur a été le Révérend Père Colomban Marie de Rosheim, O. S. F., Gardien du Couvent de Montréal ; il était assisté du Rév. Père Augustin, du Commissariat de Terre-Sainte, aux Trois-Rivières.

Les Frères et les Sœurs ont suivi les exercices en même temps, à l'exception du matin.

L'appel du Rvd Père Perron, O. M. I., notre zélé et dévoué Directeur, a été bien compris, car plus de 900 Tertiaires ont pris part à ces saints exercices qui constituent leur retraite annuelle.

Le "Salve Sancte Pater," harmonisé à six voix par M. Joseph Vézina, artiste distingué, et dédié aux Tertiaires de Québec, a été exécuté pour la première fois, à l'ouverture, par un chœur puissant.

Il faut avoir goûté au bonheur que cette pieuse visite a fait éprouver à chaque tertiaire pour en comprendre toute l'étendue et la douceur. Qu'il était beau et touchant de voir les humbles enfants de St François se réunir tous les jours dans leur pieux sanctuaire, afin de faire un heureux retour sur le passé et prendre les moyens les plus sûrs pour se maintenir dans la pratique de l'esprit de St François !

Le Rév. Père Visiteur, par ses bonnes et suaves paroles, ses touchants conseils, a su trouver le chemin de nos cœurs ; aussi ces doux entretiens se sont terminés trop vite à notre gré ; nous eussions voulu les prolonger, les multiplier, mais le temps de la grâce était expiré ; et c'est l'âme remplie de douces émotions que nous avons quitté ces voûtes bénies !

Puissent les fruits de cette pieuse visite demeurer longtemps et croître dans nos cœurs.

SR ROSE DE VITERBE.

CHRONIQUE ANTONIENNE



Prière, — que peuvent réciter les amis de Saint Antoine avant de déposer l'aumône dans le tronc du Saint. Elle est l'œuvre du Cardinal Parocchi. Le Souverain Pontife a daigné l'enrichir de cent jours d'indulgences à gagner une fois le jour et applicables aux âmes du purgatoire.

Glorieux Thaumaturge, père des pauvres, vous qui avez miraculeusement découvert le cœur d'un avaro enseveli au milieu de l'or et qui avez obtenu en partage d'être, au contraire, toujours présent par votre cœur au milieu des misères des plus misérables ; vous qui, offrant au Seigneur nos supplications, obtenez de lui qu'elles soient exaucées ; agréez, en témoignage de notre reconnaissance, l'aumône que nous déposons à vos pieds pour le soulagement de l'indigence. Que cette aumône soit salutaire à nous-mêmes ; venez à leur secours et au nôtre avec votre bienveillance habituelle, assistez-nous dans nos nécessités temporelles, mais plus encore dans nos nécessités spirituelles, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Brive. — (Corrèze) France. Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des grottes de Brive qui ont été si longtemps les témoins des austérités et des oraisons sublimes de notre thaumaturge. De nombreux pèlerins aiment à y séjourner pour y honorer St Antoine en se livrant aux exercices des retraites fermées sous la direction de nos Pères, gardiens de ces grottes célèbres.

Nos lecteurs savent déjà en quoi consistent ces retraites.

Pour le chrétien désireux de connaître tout ce que réclame de lui la pratique exacte de la vie chrétienne, il n'est pas de moyen plus efficace que celui de la retraite fermée. Là, en effet, dans ce seul à seul avec Dieu, favorisé par la séparation des créatures, le silence et le recueillement, il trouve, avec la connaissance de tous ses devoirs envers Dieu, la société et lui-même, la force de les pratiquer tous.

Si toute pénitence est de nature à nous rapprocher de Dieu, combien plus devons-nous y tendre par celle qui consiste à se séparer volontairement de toute distraction pour ne prêter

Forelle qu'à la voix de Dieu ! La prière ne devient-elle pas plus facile, et le Seigneur ne descend-il pas plus vite à l'âme qui, par la retraite et la pénitence, s'est ainsi rapprochée de lui ?

C'est ce que faisait saint Antoine à Brive, c'est ce que font, après lui, les retraitants, ses fidèles imitateurs.

Saint Antoine et le Czar de Russie — Ce n'est pas seulement en France, parmi les catholiques et les humbles de ce monde, que l'aimable Saint trouve des dévots. Il a des amis dans tout l'univers, même en pays schismatique et jusque sur le trône.

“ L'empereur de Russie, lisons-nous dans la *Tribune de saint Antoine*, bien que schismatique et chef des schismatiques, professe une dévotion spéciale à saint Antoine de Padoue. Entendant parler par un officier de sa cour, très dévot lui-même au saint thaumaturge, des prodiges opérés par son intercession, le czar voulut se mettre sous la protection spéciale de ce saint de l'Eglise latine, et accepta avec empressement une médaille qu'il porte toujours sur lui. ”

Puisse la protection du grand Saint être utile au souverain et aux sujets de son vaste empire !

Montréal. — Moyennant une neuvaine et la promesse de communier treize mardis ainsi que de publier le fait dans la Revue, j'ai obtenu par St Antoine de précieuses faveurs.

Une abonnée.

Sorel. — Un de mes fils a été guéri par St Antoine d'une maladie dangereuse, sur promesse de donner quinze pains aux pauvres et d'insérer la faveur dans la Revue. La guérison est aussi radicale qu'elle a été rapide.

J. P. tertiaire.

Montréal. — St Antoine m'a fait réussir dans une affaire épineuse.

Une Tertiaire.

Le bon saint m'a obtenu le succès d'une démarche sur laquelle j'étais loin de compter. Il m'a fait aussi retrouver un bijou auquel je tenais beaucoup, car c'est un souvenir d'une amie défunte. J'accomplis ma promesse de publication.

L. B. tertiaire.

St Jean. — Merci bon St Antoine pour vos grâces dont l'une est si remarquable.

N. H. F,

St Antoine m'a obtenu une situation inespérée.

J. B.

Pointe Claire. — Le bon Saint m'a fait recouvrer une dette bien compromise et m'a obtenu plusieurs autres faveurs.

Abonnée.

Montréal. — St Antoine a guéri un père de famille d'une hémorrhagie qui mettait ses jours en danger.

Toute une gerbe de mercis au bon saint ! Il a obtenu la santé à maman, il a guéri ma sœur, il a fait retrouver une passe de cinq piastres, et il nous a secourus par plusieurs autres faveurs.. Nous avons promis des chemins de croix, des pains et l'insertion dans la Revue.

O. L.

St Remy. — J'avais perdu une médaille d'or. La croyant égarée dans la rue, avant d'en faire le sacrifice, je priais St Antoine Or voilà qu'en dérangeant un meuble j'ai retrouvé ma médaille.

Ste Thérèse. -- Mon mari venait de perdre sa place et même d'y avoir son remplaçant. Vite, je cours me prosterner aux pieds de St Antoine et je lui dis : " Bon saint Antoine, remettez mon mari dans cette place, et je vous donnerai des pains pour vos pauvres et des chemins de croix pour vos âmes du purgatoire. " Le soir même, j'étais exaucée.



Tertiaire abonnée.

DÉCÈS

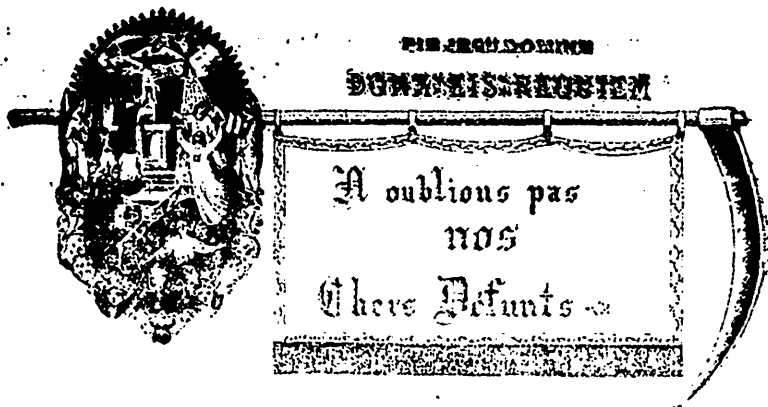
La pieuse Fraternité du T. Saint Sacrement, dont le centre de réunion est l'église de nos chères Sœurs Franciscaines, à Québec, vient d'être cruellement éprouvée. Le Maître des novices de la Fraternité, Mr Siméon Gagné, a rendu son âme à Dieu le 9 de novembre. Il a été assisté jusqu'à la fin par le Rév. Père Directeur, qui a recueilli son dernier soupir.

L'éloge de Mr Gagné est facile à faire. Il avait, au plus haut degré, toutes les qualités et toutes les vertus d'un excellent Tertiaire. C'est dire qu'il était, dans la force du terme, un bon chrétien, un fidèle imitateur de St François, un vrai serviteur de Dieu.

M. Gagné avait fait, en se détachant de la Fraternité de St-Sauveur, un grand sacrifice. Mais il avait compris que, par son expérience, il pouvait faire beaucoup de bien à la nouvelle Fraternité de la Haute-Ville. Un de ses plus grands chagrins, en mourant, c'était d'être privé du plaisir de voir les développements de la Fraternité dont il a été l'un des principaux fondateurs. Il les verra du haut du Ciel où il prendra bien mieux encore les intérêts de ses frères et sœurs en St François.

Une délégation des frères de la Fraternité de St-Sauveur et de St-Roch est venue s'adjoindre aux frères de la Fraternité du Saint Sacrement, pour assister, en costume, au service solennel qui a été chanté dans l'église de St Jean-Baptiste par le R. Père Directeur.

R. I. P.



Dame Alphonse Groux, en religion Sœur St Frédéric, décédée à St-Laurent, le 7 octobre, après avoir fait profession le 29 octobre 1891.

Dame Joséphine C. Racicot, en religion Sœur Marie du Crucifix, décédée à Rigaud, le 21 octobre, après avoir fait profession le 16 septembre.

Dame Marie Emilie Boucher, veuve de feu Olivier de Guise, décédée à Montréal le 29 octobre, à l'âge de 70 ans, après avoir fait profession dans le Tiers-Ordre.

Dame Hermeline Plourde, décédée à St-Paulin en mars dernier après 6 années de profession.

Dame Louise Gélinas, décédée à St-Paulin au mois de mai, après plusieurs années de profession.

Dame Joséphine Lacroix, en religion Sœur M. Fabien, décédée le 18 octobre, à l'Epiphanie, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Dame Edith Lachaine, en religion Sœur Ste Claire, décédée à l'Île-aux-Grues, le 4 novembre, à l'âge de 75 ans, après 4 années de noviciat.

Dame Wilfrid Demers, née Odina Branette, en religion Sœur Marguerite de Cortone, décédée en juin dernier à Montréal, à l'âge de 33 ans, après deux années de profession.

M. Jules Beauchamp, en religion Fr. Othon, décédé le 12 novembre à St-Henri de Montréal, âgé de 53 ans.

Monsieur Louis Champeau, décédé à la Côte des Neiges de Montréal, le 4 Juin, à l'âge de 72 ans, après quelques mois de noviciat.